



### → Mission

En binôme avec le Relais informatique et libertés salarié (RIL), le relais bénévole est l'interlocuteur privilégié des responsables bénévoles pour toutes les questions concernant la protection des données à caractère personnel.

#### OBJECTIF DE LA MISSION

Relayer les bonnes pratiques et les questions concernant la protection des données à caractère personnel et l'exercice des droits des personnes concernées par les traitements de données.

#### ENVIRONNEMENT DE LA MISSION

Cette mission implique un travail en équipe avec le RIL, le Président et les administrateurs fédéraux, les équipes de salariés administratifs, les présidents et salariés administratifs des associations.



### → Détail des tâches

Relayer les questions informatique et libertés vers le Correspondant Informatique et Libertés national (CIL)

Accompagner l'amélioration continue des pratiques

Répondre aux questions de la fédération et des associations

Être à l'écoute des évolutions afin si besoin de faire analyser par le CIL les nouveaux traitements mis en œuvre



### → Compétences et qualités humaines requises

#### SAVOIRS

Connaître :

- Le secteur d'activité, le contexte départemental ;
- Le mouvement ADMR, les statuts, le règlement intérieur, les valeurs ;
- Le projet politique ADMR ;
- Les principaux partenaires et le contexte départemental ;
- Les spécificités du public concerné ;
- La législation en matière de protection des données à caractère personnel (loi « Informatique, fichiers et libertés ») et ses implications dans le secteur du service à la personne.

#### SAVOIR-FAIRE

Savoir communiquer :

- transmettre les messages
- convaincre
- s'exprimer en public

Gérer des projets

Repérer et analyser les traitements mis en œuvre et leurs risques en matière de respect de la vie privée.

### SAVOIR ETRE

Etre :

- disponible ;
- pédagogue et diplomate ;
- dynamique ;
- organisé et méthodique ;
- à l'écoute et faire preuve de discrétion.

Faire preuve de curiosité

Faire preuve d'esprit d'équipe

Avoir des qualités relationnelles



### → Modalités pratiques

Lieu d'activité : le département

Durée de la mission : permanente

Périodicité et disponibilités requises : 1 à 2 jours par trimestre (plus selon disponibilité)

Profil recherché : personne disponible et volontaire. Ayant de l'appétence pour les sujets juridiques et techniques. Soucieuse de la défense des droits des personnes... Expérience en animation (un plus !)



### → Accompagnement de la mission

Tuteur-référent-responsable de l'activité : Président fédéral

- Passage de relais avec le précédent Relais (lorsqu'il existe)
- Soutien du Relais salarié départemental (RIL) et du délégué à la protection des données du réseau (DPO réseau ADMR)

Accompagnement proposé :

- Formation et accompagnement par le DPO réseau ADMR